

**Collectivité : COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)**

<p><b>Date de convocation :</b> 18/09/2023</p> <p><b>Membres :</b></p> <p>En exercice <input type="text" value="19"/></p> <p>Présents : <input type="text" value="16"/></p> <p>Votants : <input type="text" value="17"/></p> <p><b>Date d'affichage :</b> 26/09/2023</p> <p><b>Date de publication :</b> 26/09/2023</p>	<p><b>Le 25 septembre 2023 à 20h30 au foyer polyvalent</b></p> <p>Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Georges CLAIR, Maire.</p> <p><b>Étaient présents :</b> Daniel BORDES, Jean-Georges CLAIR, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Nathalie KATSAMANTOU, Huguette LALANNE, Carine LASSOUANE, Vincent NEVOT, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PEDEMAY, Tovo RABEMANANTSOA, Sophie SUBIRATS et Aurore VERDIER</p> <p><b>Était représenté :</b> Gabriel BEUGIN par Katia PEDEMAY</p> <p><b>Absents :</b> Anne-Marie CAUSSÉ et Lionel COUBRA</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Katia PEDEMAY</p>
---	--

**DÉLIBÉRATION N° 2023-85****OBJET : Budget principal – décision modificative n° 1**

L'amortissement d'un bornage (1 440 € en 2016) avait été commencé mais non achevé. Or, tout amortissement commencé doit arriver à son terme.

Le budget du syndicat du collège de la Brède a été dissous et affecté pour partie au budget principal de la commune. Il convient donc d'intégrer une part des résultats revenant à la commune soit 214,67 €.

Enfin, par délibération n° 2023-60 du 26 juin 2023, le Conseil Municipal a validé le projet de l'équipe enseignante de l'école maternelle dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique « Notre École, Faisons-La Ensemble ». Le montant alloué est de 36 225,40 € qu'il convient de budgétiser avec les dépenses de mobilier et de matériel pédagogique correspondantes.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter la décision modificative n° 1 du budget principal suivante :

FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
023 – Virement à la section d'investissement	- 288 €		
681 – Dotations aux amortissements	288 €		
<b>Total</b>	<b>0 €</b>	<b>Total</b>	<b>0 €</b>

## INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
231 – Immobilisations corporelles Opération 12 (bâtiments communaux)	214,67 €	001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	214,67 €
2184 – Matériel de bureau et mobilier Opération 13 (structures scolaires)	27 145,80 €	021 – Virement de la section de fonctionnement	- 288 €
2188 – Autres immo corporelles Opération 13 (structures scolaires)	9 079,60 €	2803 – Amortissement des frais d'études	288 €
		1321 - État Opération 13 (structures scolaires)	36 225,40 €
<b>Total</b>	<b>36 440,07 €</b>	<b>Total</b>	<b>36 440,07 €</b>

**POUR** : 17**CONTRE** : 00**ABSTENTION** : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 25 septembre 2023

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance

Katia PEDEMAY